

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
COMMUNE DE COOLUS**

Projet de renaturation de la Coole sur le domaine de Coolus

**ENQUETE PREALABLE A LA DECLARATION D'INTERET GENERAL
COMPORTANT UNE AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

LE PRÉFET DE LA MARNE COMMUNIQUE :

En application du code de l'environnement et de l'arrêté préfectoral n° 19 - 2019 - DIG - EP du 21 mars 2019, il sera procédé, sur le territoire de la commune de Coolus, à une enquête publique sur le projet susvisé présenté par le président de la Communauté d'agglomération de Châlons en Champagne en vue d'obtenir une déclaration d'intérêt général comportant une autorisation environnementale, pour la renaturation de la Coole sur le domaine de Coolus sur le territoire de la commune de Coolus. Le siège de l'enquête est fixé à la mairie de Coolus – Grande Rue - 51510 Coolus.

En conséquence, un dossier d'enquête sera déposé à la mairie de Coolus pendant 36 jours entiers et consécutifs, du **lundi 15 avril 2019 à partir de 14 heures au lundi 20 mai 2019, jusqu'à 17 heures inclus**, pour que les habitants et intéressés puissent en prendre connaissance aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie. Il sera également mis en ligne sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne www.marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-Loi-sur-l-Eau et consultable sur un poste informatique mis en place à la mairie de Coolus aux jours et horaires habituels d'ouverture de la mairie.

Toute information pourra être demandée à la mairie de Coolus par mail à l'adresse mairie.Coolus@wanadoo.fr ou par voie postale, Grande Rue – 51510 Coolus, à la DDT de la Marne par mail à l'adresse ddt-seepr-pe@marne.gouv.fr ou par voie postale - service environnement, eau, préservation des ressources – cellule politique de l'eau – 40, boulevard Anatole France – BP 60554 – 51022 Châlons-en-Champagne cedex.

M. Jean-Claude BONNET, retraité de l'industrie pharmaceutique, est désigné commissaire-enquêteur. Il siègera en mairie de Coolus les :

Lundi 15 avril 2019 de 14 heures à 17 heures (ouverture d'enquête),

Lundi 29 avril 2019 de 14 heures à 17 heures,

Lundi 20 mai 2019 de 14 heures à 17 heures (clôture d'enquête)

pour y recevoir les observations et propositions écrites ou orales du public.

Les observations et propositions du public pourront être directement consignées sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, ou être adressées par écrit à la mairie de Coolus, à l'attention de M. Jean-Claude BONNET, retraité de l'industrie pharmaceutique commissaire-enquêteur, qui les visera et les annexera au registre d'enquête.

Elles pourront également être adressées par courrier électronique à l'adresse suivante ddt-seepr-pe@marne.gouv.fr en précisant l'intitulé de l'enquête dans l'objet du courriel. Elles seront consultables sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne www.marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-Loi-sur-l-Eau

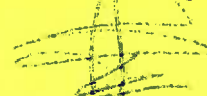
Une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur pourra être consultée à la mairie de Coolus sur demande adressée par mail à l'adresse mairie.Coolus@wanadoo.fr ou par voie postale, Grand Rue – 51510 Coolus, à la DDT de la Marne par mail à l'adresse ddt-seepr-pe@marne.gouv.fr ou par voie postale - service environnement, eau, préservation des ressources – cellule politique de l'eau – 40, boulevard Anatole France – BP 60554 – 51022 Châlons-en-Champagne cedex, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête et dans les mêmes conditions de durée sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne www.marne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Enquetes-publiques-Loi-sur-l-Eau

Au terme de cette enquête, le préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à une déclaration d'intérêt général comportant une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou une décision de refus prise au titre de chacune des demandes.

Châlons-en-Champagne, le

22 MAR 2019

Pour le préfet et par délégation,
La responsable de la "cellule politique de l'eau"



Ludvine BOUTINEAU